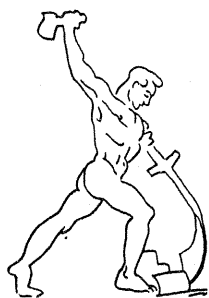


DE LA NORMALISATION A LA PROMOTION DE LA CITOYENNETÉ :



LE TRAVAIL SOCIAL AU SERVICE DE QUELLE PAIX ?

Dans un pays démocratique dont la défense est basée sur la conscription, la construction de la paix ne devrait pas être l'affaire seulement des cadres militaires ou politiques.

Pourtant ce problème est éloigné dans les préoccupations quotidiennes du simple citoyen même si la menace d'une déflagration nucléaire pèse sur les consciences.

Pourquoi le travailleur social se sentirait-il alors plus concerné ? En effet rien de particulier dans sa pratique quotidienne ne permet de définir une relation directe avec une résolution des conflits à l'échelle internationale.

Cet article n'a pas la prétention de donner des réponses « clef en main » sur un sujet aussi complexe. A partir d'une approche théorique, quelques pistes sont données et, à travers les différents thèmes abordés (notion de paix, de défense, d'identité, de citoyenneté...) des analogies, parfois des liens se dessinent.

De quelle paix parle-t-on ?

Étonnons-nous naïvement de quelques idées communément admises...

Au dernier souffle du mourant, au chevet du cadavre encore chaud, il

est convenu de prononcer le mot paix : « que son corps repose en paix ». Sur le plan social, on compare aussi souvent la paix à l'absence de mouvement. C'est la « normalisation », mot réactualisé un certain 13 décembre 1981 par le célèbre Général Jaruzelski.

Ainsi est-il étrange comme le concept de la paix se marie à l'idée de la mort. Nos militaires ne s'affirment-ils pas les plus âpres défenseurs de la paix ? Pourtant les engins qu'ils manipulent labourent les vertes campagnes autrement que le soc d'une charrue !

Nous pourrions imaginer une paix sans lien avec le calme plat des villes en ruines ou le silence angoissant d'une vie atomisée, vitrifiée par la peur, rigidifiée sous la botte des censeurs de tous bords ; une paix pleine de vie sous le jeu des rapports sociaux, économiques et culturels, une paix où le conflit ne serait pas absent mais se résoudrait autrement que par la violence. En effet plus bizarre encore est la valorisation de la violence comme forme de l'accomplissement humain et moteur de l'histoire. Cependant, il n'est pas indispensable de se convertir au bouddhisme pour vérifier que l'acte violent signifie le constat de l'échec de l'intelligence et l'incapacité à résoudre un conflit.

Si dans sa phase avancée de pourrissement, une situation débouche généralement sur l'exposition de la paupérisation armée, cette fin est-elle inéluctable ? Se positionner en terme de prévention exige de connaître les fondements de ce qui régit la cohésion et les relations sur différents plans dans un même pays et entre pays. Ainsi ne s'agit-il pas de construire la paix en supprimant les tensions inhérentes aux groupes humains d'appartenance culturelle, nationale, différente ; mais de chercher à analyser comment des

conflits qui prennent leur source dans ces différences et les rapports socio-économiques, peuvent se résoudre d'une manière constructive : en contribuant à un projet commun de développement qui n'exclut pas certaines populations de leurs droits démocratiques, juridiques, économiques légitimes.

Esprit est-tu là ?

Le problème posé en terme d'échange sur un plan national et international de cohésion sociale et de reconnaissance des identités, laisse soupçonner le rôle que pourrait prendre le travail social dans la construction de la paix.

Mais voilà l'instauration de la paix est posée en d'autres termes. Je ne parlerai pas de l'armée mais de l'idéologie qu'elle sous-entend. Elle se baserait sur notre « esprit de défense », sur l'idée « d'appartenance nationale ». Difficile ensuite de préciser ce que nous tenons tant à défendre ainsi que le prix à payer pour préserver une unité basée sur « l'intérêt supérieur » de la nation.. Dans tous les cas, « œuvrer » pour la paix constitue une chose trop sérieuse pour être l'affaire du simple citoyen qu'il soit travailleur social ou non !

Pourtant, les discours de droite ou de gauche s'évertuent à introduire dans nos pauvres têtes que la défense concerne tout le monde : il suffit d'avoir « l'esprit ». « La notion de sécurité est indissociable en France de l'existence d'une communauté nationale façonnée par l'Histoire, animée d'un véritable esprit de défense » (protocole Hernu-Savary, juillet 82). « La défense nationale n'est pas une spécialité, c'est l'ensemble des activités de la France dans une certaine perspective de sa sauvegarde et de sa survie » (déclaration de P. Messmer en 1973).

L'ardeur du simple citoyen à défendre son pays serait donc galvanisée par le sentiment d'appartenance à la nation. Et pour ceux qui n'auraient pas compris pourquoi ne pas « insuffler naturellement (dans les écoles) l'identité nationale, le sentiment d'appartenance, la force du devoir » (commentaire envieux dans « Armées d'Aujourd'hui » — Mai 83 sur les bataillons scolaires créés de 1882 à 1914). Mais s'agit-il d'esprit de défense ou de militarisation de l'esprit ?

D'autres esprits (mauvais sans doute) affirment que ce sont les militaires qui nous défendent contre l'idée qu'un pays sans armée n'est peut-être pas un pays désarmé. Tout devient alors un problème de sécurité nationale. Au nom de l'intérêt supérieur de l'état est apposé le secret défense de l'affaire Châlier aux essais nucléaires dans le Pacifique en passant par Green Peace. Et puis la patrie n'est-elle pas en danger face à d'autres « invasions intérieures » (thèse du Front National) ?

Dire que la sécurité et la paix s'obtiennent par un consensus national ne peut que renforcer les militaires dans leurs prérogatives à nous défendre et déposséder un peu plus le simple citoyen de sa propre défense. Parler de la défense en terme de consensus social permettrait au contraire de montrer qu'il n'existe de défense sans un mouvement d'appropriation des individus parce qu'on sait alors ce qu'on a à défendre et que l'efficacité de cette défense est liée à la cohésion sociale construite par cette appropriation.

Soyons cohérents

Reprenons donc l'idée fondamentale que la cohésion sociale par un processus d'appropriation des individus et des groupes réalise la meilleure prévention des conflits violents mais aussi le meilleur système de défense contre des agressions de toutes sortes ceci sur un plan intérieur et international.

La cohésion sociale, l'ordre social, la pérennité du pouvoir, reposent, ce n'est pas une révélation, sur une étroite corrélation entre droits et normes. Le droit légalise des habitudes de vie et l'apparition de nouveaux modes de vie peuvent provoquer l'émergence de nouveaux droits. Parallèlement, si nous définissons les exclus par le « hors-droit » et les marginaux par le « hors-norme » nous constatons aussi une étroite corrélation entre exclusion et marginalité.

La capacité d'une société à évoluer dépend de la souplesse de ces interrelations. Il n'y a que deux possibilités pour permettre aux groupes en marge d'accéder aux droits :

- soit de normaliser des pratiques marginales pour les placer en situation de droit. Cette assimilation produit donc un conservatisme social ;
- soit d'adapter le droit à des situations d'exclusion. Cette reconnaissance du droit à la différence produit une évolution sociale.

Seulement nous ne pouvons résumer l'évolution d'une société et encore moins le développement des rapports internationaux à ce schéma mécanique parce que la cohésion sociale ne repose pas seulement sur un lien droit-norme mais aussi sur les formes de relations et de participations sociales. C'est-à-dire notre capacité à vivre ensemble et d'avoir des pratiques politiques.

Certaines évolutions nécessaires se heurtent à des blocages. Des minorités importantes dont l'existence ne date pas d'hier telles que le sous-prolétariat ou les populations issues de l'immigration ont un accès limité au droit et pas du tout à la citoyenneté. La résistance de la population à une évolution de la société est liée paradoxalement à la peur de perdre une cohésion sociale, mais cette peur est d'autant plus grande que les formes de solidarité de base

entre les individus sont faibles : « plus je suis étranger à mon voisin, plus j'ai peur de l'étranger ».

Une cohésion dont le ciment est la peur ne peut que renforcer un pouvoir de réaction et une dérive extrémiste prônant la négation et l'exclusion d'une frange de la population. La rigidification du processus d'évolution est non seulement un danger pour la démocratie mais peut déboucher sur une implosion de la société sous l'effet du vide formé par l'absence de relations sociales effectives. Les mouvements des étudiants et des cheminots fin 86 représentent une bonne illustration. Mieux vaut les comprendre seulement comme un signal d'alarme concernant la sclérose des relais institutionnels, politiques et syndicaux.

Ainsi pour permettre une évolution et préserver la paix, il serait nécessaire mais pas suffisant de lutter contre le système d'exclusion par l'accès aux droits de minorité mais aussi travailler à la création de nouvelles formes de rapports sociaux et de participation à la vie sociale. Nous pourrions alors définir « l'appropriation » comme le moyen mis en œuvre par un groupe social pour préserver la cohésion de celui-ci. Ces moyens prendraient la forme de la modification d'un espace, l'organisation de relations, l'instauration de solidarité qui créent une vie organique. Le travail social se trouve particulièrement confronté à cette situation. Historiquement, il a été plus marqué par un travail de réduction de la marginalisation par la normalisation que par la lutte contre les systèmes d'exclusion. Ce qui fut appelé « le contrôle social ».

Aujourd'hui, face à la crise, un changement profond de la société, il serait souhaitable et même indispensable que son rôle change vers un investissement plus grand dans les rapports sociaux pour recréer des solidarités

basées sur une assistance réciproque. C'est dans ce cadre que peuvent s'affirmer des identités garantes d'une cohésion sociale.

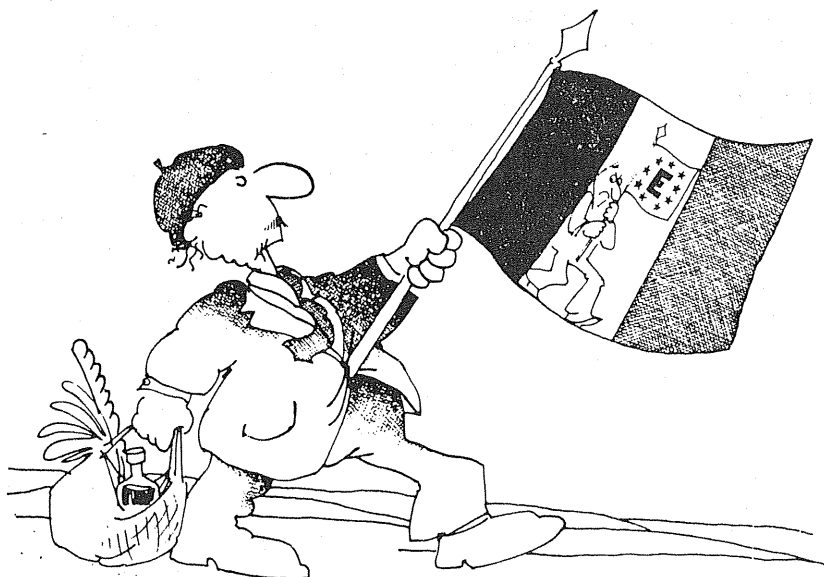
Identités sans frontière

Le dictionnaire donne comme définition de l'identité : « ce qui permet de reconnaître une personne par rapport aux autres ». Ainsi affirme-t-on, sa spécificité dans sa volonté de créer, s'approprier, gérer un espace mais aussi on ne peut le faire sans les autres, être reconnus par d'autres. L'identité commence par l'acceptation de nos différences, elle se construit dans notre capacité à vivre ensemble.

Pendant soyons vigilants, « je reconnais que tu es différent » ne veut pas dire « soyons différents mais chacun de notre côté ». Cela conduirait à des aberrations comme la création de quartiers par ethnies ou la destruction de foyers de travailleurs étrangers au nom de l'anti-racisme. On dérape vite vers le « vous êtes différents, alors partez ! ». Face à la logique de la séparation il est nécessaire d'opposer la notion de confrontation. Pourquoi confrontation ? Parce que la relation avec la différence n'est pas facile à vivre. Cela peut être un choc même s'il est créateur et ouvre de nouvelles perspectives aux individus et aux groupes.

Mais confrontation ne veut pas dire conflit violent. Elle est un stade nécessaire dans les rapports humains. C'est cette confrontation qui est source d'identité.

Parlons donc de reconnaissance des identités plutôt que des différences car elle met en évidence le droit des individus et des groupes de s'approprier un espace social et de participer à la vie de la cité au même titre que les autres composantes de la société. Elle fait émerger notre principale ressemblance :



Français : une certaine idée de l'Europe (Dessin de Plantu, La Vie, 14 juin 1977).

le désir de tout être humain d'être reconnu à travers un mode de participation et d'appropriation qui lui est propre.

Cette approche s'oppose au concept de culture nationale dont le ciment serait uniquement l'Histoire. On parle alors du regroupement au sein de la nation d'appartenance culturelle identique : « vous pouvez rester, mais adoptez notre culture et notre nationalité ».

C'est la logique de l'assimilation qui s'oppose à celle de la ségrégation et qui pourtant la rejoint parce qu'il y a toujours négation de l'identité des minorités.

Dans une perspective de construction de la paix nous pouvons donc dire que notre capacité à résoudre des conflits puis sa force dans notre volonté d'inventer de nouveaux rapports sociaux, de permettre aux identités de s'affirmer. Les thèmes sécuritaires basés sur un rapli nationaliste signifient la défense du vide : ce que nous ne sommes plus et ce que nous ne voulons pas construire ensemble. C'est la porte ouverte à la guerre des groupes, à la guerre des différences.

Citoyenne, Citoyen

Forcer le barrage des frontières nous oblige à séparer la nationalité de la citoyenneté. « La nationalité est l'expression juridique du fait que l'individu auquel elle est conférée, soit directement par la loi, soit par acte de l'autorité est en fait plus étroitement rattaché à la population de l'état qui la lui confère qu'à celle de tout autre état » (arrêt du 6/4/55 de la Cour Internationale de la Haye).

Si la citoyenneté lie les droits, les obligations, la liberté et l'accès à la participation sous ses formes diverses à la vie sociale, culturelle et économique de la société, est-elle liée à la nationalité ? Il existe des nationaux qui ne sont pas des citoyens à part entière comme les jeunes de moins de 18 ans, comme le furent les femmes avant 1946. Si on considère l'exclusion de certains droits, l'impossibilité de se raccrocher à une solidarité effective d'existence, nous constatons qu'une frange non-négligeable de la population nationale accède à une citoyenneté mutilée.

Inversement, des non-nationaux au cours de notre histoire furent citoyens (droit de vote et d'être élu en particulier). Et ce n'est pas un hasard si ces derniers accédèrent à la citoyenneté quand il se construisit une solidarité, un projet collectif, une démarche d'appropriation et de résistance provoquant l'émergence de nouveaux rapports sociaux et politiques comme durant la Révolution, la Commune ou la Résistance.

Confondre nationalité et citoyenneté, c'est prétendre que l'appar-

tenance à une nation est le seul ou le principal facteur de cohésion entre les individus, c'est faire abstraction de tout ce qui peut émerger chez des groupes d'origine culturelle et sociale différente, verrouiller les différents modes de participation à la démocratie, empêcher l'invention de nouveaux rapports politiques, enfin refuser d'accepter qu'il puisse y avoir une citoyenneté sans l'adoption de la nationalité.

N'est-il donc pas possible de mener un projet commun sans renonciation de ce qui fait notre spécificité ? L'accès à la citoyenneté pour tous, l'instauration de ce projet collectif, de ce « créons ensemble », offre des réponses aux différentes dépossessions et jette les bases d'une citoyenneté internationale telle que la construction de l'Europe. Il faut réintroduire la notion de développement pour les pays dits « développés ». Dans cette perspective du travail de la société sur elle-même, le travail social a toute sa place. Encore faut-il qu'il sorte de sa neutralité bienveillante en prenant position. Il peut difficilement s'exclure des rapports sociaux parce que favoriser la création d'espaces nouveaux implique nécessairement d'être partenaire.

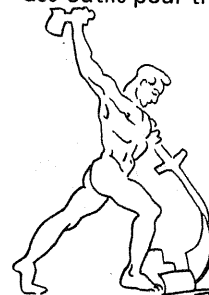
Travailleurs de tous les pays...

Ainsi la notion d'identité, la pratique de la citoyenneté dépassent le concept de frontière pour s'ouvrir sur un travail communautaire basé sur la reconnaissance des modes d'appropriation et de participation de population. C'est la recherche de voies créatives et alternatives proposant un autre mode de gestion de l'économie et de l'espace. De l'économie sociale à la gestion de l'habitat, de la pratique lo-

cale aux relations entre pays, beaucoup de choses restent à faire et les travailleurs sociaux ont un rôle à jouer.

Ils peuvent être impliqués dans des relations réciproques et solidaires entre groupes sociaux et culturels de différents pays. Une certaine conception de l'homme, de la société et du rapport de l'homme à la société où la personne est reconnue porteuse de droits politiques juridiques pourrait être la base minimum permettant aux travailleurs sociaux de différents pays de se rejoindre. Nous pourrions définir cet accord éthique et professionnel par un travail pour la réduction des inégalités sociales, l'accès à tous d'un niveau acceptable, le combat contre l'exclusion des personnes et des populations, la possibilité offerte à tous d'un pouvoir de décision sur sa propre vie et sur la vie de la collectivité.

Certes chacun des pays connaît des réalités différentes mais les différences, nous l'avons vu peuvent être constructives. L'approfondissement des liens humains, culturels, professionnels offre la meilleure garantie d'un travail efficace pour le développement et la paix. Cet échange offre des éléments pour une plus grande connaissance sur les réalités d'un autre pays mais aussi des outils pour travailler à la réduction des injustices dans nos pays respectifs.



Hugues BAZIN

ADRESSES UTILES	
MOUVEMENTS	
Comité de Coordination du Service Civil	23, rue Notre-Dame de Lorette 75009 Paris 42.81.09.31
Mouvement des Objecteurs de Conscience	24 rue de Crémieux 75012 Paris 43.41.91.80
Service Civil International	128, rue du Fbg Poissonnière 75009 Paris
Comité pour le Désarmement Nucléaire en Europe	23, rue Notre-Dame de Lorette 75009 Paris 42.81.48.92
Mouvement pour une Alternative Non Violente	20, rue du Dévidet 45200 Montargis 38.93.13.73
Pax Christi	44, rue de la Santé 75009 Paris 42.81.48.94
ORGANISMES DE FORMATIONS	
CUN du Larzac	Route de St-Martin à Pierrefiche 12000 Millau (65) 60.62.33
Défense et Paix	23, rue Notre-Dame de Lorette 75009 Paris 42.81.48.94
La Forge	10, rue de Paris 91310 Longpont-sur-Orge 69.01.99.81
REVUES	
La Journal des Objecteurs	24, rue de Crémieux 75012 Paris 43.41.91.80
Alternative Non Violente	Crainvilleux 42210 Montrond
Non Violence Actualité	20, rue du Dévidet 45200 Montargis 38.93.13.73